

418^{es} Rencontres de l'ACTAS

L'Association des Cadres Territoriaux de l'Action Sociale présente les



Les
Actes

18
> 20
Juin
2025

*Parentalités
et politiques familiales :
entre mutation et adaptation*

Quimper

Centre des Congrès du Chapeau Rouge



www.actas-asso.fr



VILLE
DE QUIMPER



QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

Les Actes

Sommaire

19 *jeudi*
juin

12 *Allocutions d'ouverture*

- **Matthieu STERVINOU**
Adjoint aux affaires sociales de la Ville de Quimper
Vice-président du CCAS
Conseiller communautaire Quimper Bretagne Occidentale (Agglomération)
- **Isabelle VATINEL**
Présidente de l'ACTAS
Directrice du CCAS de Cherbourg-en-Cotentin

16 *Conférence plénière*

Familles en transition, parentalités sous pression : quels repères et quelles politiques pour demain ?

- **Claude MARTIN**
Sociologue,
Directeur de recherche émérite au CNRS

20 *Table ronde*

Parentalités et politiques d'action sociale : leviers et synergies au service des politiques familiales

- **Céline MARC**
Directrice du département enfance, jeunesse et parentalités - CNAF
- **Jean-Baptiste FROSSARD**
Ministère des Solidarités -
Directeur de projet service public petite enfance - Secrétaire général du comité de la filière petite enfance
- **Patrice PERSON**
Adjoint à la cohésion sociale
Vice-président du CCAS de Pleyben
Président UDCCAS29

22 *Table ronde*

2005 - 2025 : Évolution des paradigmes autour du handicap et de l'accompagnement des familles

- **Christel PRADO**
Conseillère du CESE (2010-2015) et Présidente de l'Unapei (2010-2016)
- **Xavier CAILL**
Coordinateur Départemental du Pôle Ressources Handicap du Finistère
- Avec la présence d'une famille accompagnée par le PRH

24 *Remise des amis*

Pascal MASSIOT
Directeur éditorial
chez Pop'média
Animateur de
rencontres
publiques



Économiste de formation, Pascal Massiot se dirige dès les années 2000 vers le journalisme (presse écrite, audiovisuel). Il s'engage dès 2002 dans les réseaux de l'économie sociale et solidaire à Nantes en tant que membre du bureau des Ecosolies. Co-fondateur en 2021 à Nantes de Pop'média, média en ligne (podcasts d'utilité sociale, ateliers éducation aux médias et à l'information, production d'œuvres sonores...).

20 *vendredi*
juin

30 *Table ronde*

Devenir parent de son parent ou aidant de son enfant, enfant aidant, parent aidé : une redéfinition des rôles ?

- **Marina KOTLAREVSKY MAIA**
Cheffe de projet stratégie de territorialisation de l'Association Française des aidants
- **Sonia PAREUX**
Cheffe de projet et développement Pôle Ressources Handicap 37 et Parent'ailes
- **Anne-Sophie QUÉRÉ**
Cheffe de projet de l'Association Ker'Aidants

32 *Retour sur les rencontres*

- **Claude MARTIN**
Sociologue,
Directeur de recherche émérite au CNRS

34 *Retour en image*

Merci à nos partenaires et exposants

COOPÉRER POUR RÉPONDRE AUX GRANDS ENJEUX DE VOTRE TERRITOIRE

Upcoop vous propose des solutions de paiement et de pilotage à utilité sociale et locale, qui permettent à l'action publique de gagner en efficacité et en visibilité.

VOS POLITIQUES PUBLIQUES :

Élus, Directeurs de cabinet, DGS, DGA et Responsables de politiques publiques.

Construisez, versez, mesurez l'impact et pilotez vos aides en toute simplicité, au plus près de votre territoire : soutien aux plus fragiles, prévention santé, jeunesse, insertion, relance économique, transition écologique, situations d'urgence...

Aides sociales



Multi-dotations et Animation



Culture/Loisirs



Qualité de vie



Multi-bénéfices



Aides d'urgence



VOS POLITIQUES RH :

Élus, Directeurs de cabinet, DGS & DRH d'organisations publiques.

Agissez sur le pouvoir d'achat et la qualité de vie pour renforcer votre attractivité et l'engagement de vos équipes. Et maintenant, encouragez leur consommation selon vos enjeux (commerce local, alimentation saine ou durable...) grâce à la bonification de leurs dépenses.



Découvrez toutes nos solutions pour vos agents et vos populations

up.coop

secteurpublic@up.coop

Tant d'avantages à coopérer



Remerciements



Monsieur le Vice-Président
Mesdames Messieurs les élus Quimpe-
roises et Quimpérois
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues

Très heureuse d'être en terres Bretonnes où il fait bon vivre et où les paysages sont à couper le souffle. En tant que Normande je ne ferai pas de commentaire sur les mauvaises langues qui décrivent la météo Bretonne, car il n'y a rien à dire, c'est toujours l'été dans nos 2 régions... Par ailleurs, je ne prendrai pas position sur l'appartenance du MONT-ST-MICHEL...

Monsieur l'adjoint au Maire, Vice-Président du CCAS, vous nous avez permis d'organiser nos 48^{es} Rencontres annuelles à Quimper et nous vous en remercions chaleureusement.

Vous êtes entourés d'une équipe de professionnels disponibles et engagés sans qui rien n'aurait pu se faire. Nous leur en sommes reconnaissants.

C'est tout naturellement à LA TESTE DE BUCH l'an dernier que Aurore, votre directrice générale adjointe aux solidarités s'est engagée pour prendre le relais et nous accueillir ici aujourd'hui. Un an pour préparer ces rencontres et mettre en lumière notre association et saluer l'ensemble des professionnels de l'action sociale.

Les professionnels du CCAS de Quimper, Aurore et son équipe (petit clin d'œil particulier à Katia) n'ont pas ménagé leurs efforts, afin que nous puissions accueillir nos congressistes, nos partenaires exposants et nos intervenants dans d'excellentes conditions au sein du CHA-PEAU ROUGE.

Nous en sommes très flattés et honorés.

Nos rencontres sont le point d'orgue annuel de notre réseau associatif.

Elles s'inscrivent dans une volonté de nous retrouver pour échanger, partager et nourrir une réflexion. Ce temps nous permet de renforcer notre visibilité et d'être présents à l'échelle des territoires.



C'est également une parenthèse pour nous ressourcer en tant que professionnels, fortement sollicités au quotidien et nous retrouver en toute simplicité et convivialité.

L'actualité nous rattrape souvent dans le Social. Pas plus tard que la semaine passée, sous couvert de la liberté locale dans les modes de gestion des services publics, le Roquelaure de la simplification des normes envisageait de rendre l'existence des CCAS/CIAS « facultative ». Alors que nous sommes le premier et le dernier rempart pour les plus vulnérables et sous couvert d'économie, ce rapport réduit à une conception minimaliste l'action sociale que nous prôtons.

La mobilisation a payé, preuve que l'engagement collectif et concerté des professionnels, des élus, des associations permet de faire entendre nos voix et d'interagir voire peser sur des décisions inadaptées et malvenues dans le contexte que nous connaissons et subissons au quotidien dans nos établissements. Nous ne sommes pas à une injonction contradictoire près...

Nous resterons néanmoins vigilants et veillerons à poursuivre nos actions en ce sens.

Cette année, la thématique retenue pour nos travaux est **Parentalités et politiques familiales : entre mutation et adaptation**. Elle fera vraisem-

blablement écho à tout ce qui est mis en œuvre à Quimper où la place de l'enfant et du handicap est prioritaire. Nous veillerons à ce que ces journées apportent les éclairages nécessaires, à chacune et à chacun dans un contexte sociétal en transformation.

M. l'adjoint au Maire, l'engagement que vous impulsez au sein de vos collectivités avec Madame La Maire, Présidente de l'agglo, avec l'ensemble des élus, entourés de vos services, respire la bienveillance et la sincérité. Votre engagement professionnel, politique et personnel en faveur des publics en difficulté, fragilisés, parfois oubliés, toujours dans le respect de la dignité portent une part de l'ADN de notre réseau. Nous pouvons donc que nous réjouir d'être parmi vous pendant ces 3 jours.

Comme je me suis promise de faire court afin de permettre à tous de profiter d'une soirée dans votre belle ville de la Cornouaille.

Je terminerai donc mes propos autour de quelques valeurs qui vous sont chères et que je partage, qui sont LA TOLÉRANCE, LA TRANSMISSION et LA SOLIDARITÉ.

Trugarez deoc'h evit ho degemer mat

Merci pour votre accueil





*Retour
en
images*













Allocutions d'ouverture

Matthieu STERVINO

Adjoint aux affaires
sociales de la Ville de
Quimper
Vice-président du CCAS
Conseiller
communautaire Quimper
Bretagne Occidentale
(Agglomération)



Bienvenue à Quimper !

Je suis Matthieu Stervinou, adjoint aux Solidarités et très heureux de représenter Madame la Maire, pour vous accueillir ce matin dans notre centre des congrès du Chapeau Rouge. Au nom de toute l'équipe municipale, je vous remercie d'avoir choisi Quimper. C'est un bel écrin pour un congrès. Vous avez constaté que la ville est belle, une ville où la rivière à rendez-vous avec la mer deux fois par jour. Une ville où, comme vous avez pu le constater, il fait souvent beau. Vous le verrez,

Madame la Présidente de l'ACTAS,
Chers membres,
chers invités,
Degemer mat e
Kemper !

notre ville est bien plus qu'un décor. C'est une ville où l'Histoire s'inscrit dans chaque rue, chaque pierre, mais aussi une ville résolument tournée vers l'avenir. Une ville de culture, de solidarité, et d'engagement. Un lieu vivant, habité, profondément humain. J'espère que vous aurez l'occasion d'y flâner entre deux ateliers ou en soirée. J'espère surtout que vous reviendrez nous voir en famille sur des moments moins studieux.

Vous êtes nombreuses et nombreux à avoir fait ce déplacement au bout du monde pour ces 48^{es} rencontres de l'ACTAS, et je m'en réjouis. C'est un honneur pour notre ville de vous recevoir, mais c'est aussi une belle opportunité pour nous : celle d'échanger, de s'enrichir de vos ex-

périences, et de porter ensemble un regard neuf sur les politiques sociales.

Le thème que vous avez choisi cette année — *Parentalités et politiques familiales, entre mutation et adaptation* — résonne fortement ici, à Quimper. Parce que les familles évoluent, parce que les parcours sont parfois plus complexes, plus fragiles, et que nos réponses doivent, elles aussi, s'adapter, se diversifier, et parfois sortir des cases.

À Quimper, ces questions nous mobilisent pleinement. Nous agissons aux côtés des familles à travers le soutien à la parentalité, le développement d'accueils de loisirs inclusifs, le renforcement du lien avec les associations de terrain. Nous avons également lancé un programme local d'aide aux aidants, et réaffirmé notre attachement au rôle du CCAS, qui reste un acteur clé de proximité, en lien étroit avec les professionnels du médico-social, de l'insertion, du handicap. C'est dire si nous savons, concrètement, combien ces structures sont indispensables.

C'est aussi pour cela qu'on se félicite de la décision du gouvernement de ne pas rendre facultatifs les CCAS et CIAS dans les communes de plus

de 1 500 habitants. Ce recul était nécessaire. Les CCAS et CIAS sont des piliers de l'action sociale locale, ancrés dans les territoires, au plus proche des besoins. Leur affaiblissement aurait été une grave erreur. En prétendant « simplifier » l'organisation locale, cette proposition risquait en réalité de fragiliser les plus vulnérables. Dans quelle ville, quel village peut-on affirmer aujourd'hui qu'il n'existe ni précarité, ni solitude, ni besoin de soutien social ? Qui peut sérieusement prétendre que le tissu social local peut se passer d'un tel levier d'action et d'écoute ? Accepter la disparition programmée des CCAS sous couvert de « simplification », ce serait accepter une France à deux vitesses : celle qui protège et celle qui abandonne. Cela aurait été contraire à l'idée même de République.

Vous, les cadres de l'action sociale, vous le savez car vous êtes en première ligne. À l'interface entre les

politiques publiques et la réalité du terrain, vous avez cette responsabilité — et cette compétence précieuse — de rendre les choses concrètes, humaines, efficaces. Votre rôle est essentiel, et il mérite d'être reconnu, soutenu, valorisé.

Je voudrais enfin ici saluer tout particulièrement Aurore Durdon, notre directrice générale adjointe en charge des solidarités à la Ville de Quimper. Son engagement, sa rigueur et sa capacité à relever les défis sont pour nous un appui précieux. Grâce à son travail et à celui de ses équipes, nous pouvons porter des politiques publiques toujours plus justes, plus humaines, au plus près des besoins.

Alors merci à l'ACTAS pour ce programme riche, merci aux organisateurs et aux petites mains, merci encore d'avoir choisi Quimper, et surtout merci à vous, pour ce que vous portez au quotidien : de l'engagement, de l'écoute, de l'innovation, et surtout beaucoup d'humanité.

Je vous souhaite de belles rencontres, de bons échanges, et une excellente soirée parmi nous.

Kengred mat d'an holl !
Bon congrès à tous !

**« Les CCAS et CIAS
sont des piliers
de l'action sociale
locale, ancrés dans
les territoires, au plus
proche des besoins »**



« Tout groupe humain
prend sa richesse dans
la communication,
l'entraide et la
solidarité visant à
un but commun :
l'épanouissement de
chacun dans le respect
de sa différence »

F. DOLTO



Allocutions d'ouverture

Isabelle VATINEL
Présidente de l'ACTAS
Directrice du CCAS de
Cherbourg-en-Cotentin



Monsieur STERVINO, adjoint à la Maire, vice-pdt du CCAS
Mesdames Mes-
sieurs les élu(e)s
Monsieur le Direc-
teur Général des Services, cher Mr
MENUT

Chère Aurore, notre hôtesse d'accueil et son équipe

Chers collègues, Actassiennes, Actassiens (d'ici et d'ailleurs car nous avons toujours autant de plaisir à accueillir nos collègues Ultras-Marins représentés par une jolie et riche délégation Mahoraise à laquelle nous avons pu rappeler hier notre soutien et engagement actif présent et à venir)

Chers partenaires, chers exposants, Mesdames et Messieurs les intervenants

Bonjour à toutes et tous.

Il y a un an, quasiment jour pour jour, nous étions à LTDB. Nous voilà un peu plus haut dans l'Ouest de la France, en terre Bretonne, à QUIMPER et son agglomération, département du Finistère pour nos 48^{es} rencontres. Un réel plaisir de vous retrouver.

Monsieur le maire-adjoint, votre projet municipal, au profit des plus fragiles et démunis est un bel exemple d'engagement. En préparant ces rencontres j'ai pu constater que la politique sociale de QUIMPER est très axée autour de l'enfant et du handicap et de la place de chacun en tant que futur adulte et citoyen. Par ailleurs, vous avez aussi à cœur de veiller à la qualité de vie au travail des agents publics, notamment

par la mise en œuvre de la réforme des services autonomie et la mise en place des équipes autonome au sein de votre service d'aides à domicile. La combativité vous anime, vous n'hésitez pas à faire valoir au plus haut vos convictions et valeurs autour de l'importance des services publics notamment. (Cela a été le cas dernièrement dans la lutte aux financements des EHPAD publics). Les CCAS/CIAS sont les derniers remparts des plus vulnérables. Nous sommes, 7j/7 et 365j/an au service des habitants, nous les accompagnons tout au long de la vie, de la petite enfance au grand âge. En France, un habitant sur 5 a déjà poussé la porte de son CCAS/CIAS. Il y a encore quelques jours, sous couvert de la liberté locale dans les modes de gestion des services publics, le Roquelaure de la simplification des normes envisageait de rendre l'existence des CCAS/CIAS « facultative ».

Une forte mobilisation collective et concertée entre les professionnels, les élus et le monde associatif a permis de faire entendre nos voix et d'interagir voire peser sur des décisions inadaptées et inappropriées dans le contexte que nous connaissons et subissons au quotidien dans nos établissements.

La mobilisation et l'esprit commun vers la conservation des CCAS/CIAS ont insufflé une prise de conscience sur l'importance de nos structures et ont confirmé la place de notre association en reconnaissant notre expertise de terrain auprès de nos élus représentés par l'UNCCAS.

Il en va également de la conception d'une société solidaire et du futur de nos collègues de l'action sociale territoriale, en devenir ou confirmés. Nous sommes à un virage sociétal mais aussi à un virage au sein de notre association, en effet, bon nombre d'entre nous (et j'en fais partie) cesseront leurs activités dans les deux prochaines années. Il nous importe « anciens/anciennes de l'ACTAS » de soutenir la relève par la mise en place d'un dispositif d'accompagnement perenne au

bénéfice des cadres territoriaux de l'action sociale.

Nos 48^{es} rencontres s'inscrivent dans cette dynamique, qui représente bien l'ACTAS.

Tout au long de l'année 2025 nous avons poursuivi nos collaborations partenariales et pu approfondir nos liens privilégiés avec l'UNCCAS et le CNFPT. Ces relations partenariales, menées d'une main de maître par Brice, sont primordiales et permettent par le biais des AMIS notamment de mettre en lumière vos projets et vos réussites.

Animée une nouvelle fois par Pascal MASSIOT, qui est aussi un fidèle à l'ACTAS, nos journées de travail cette année, portent sur la **parentalité et les politiques familiales : entre mutation et adaptation...**

De nombreux débats en perspective nous attendent, je remercie au passage le groupe de travail, sous l'égide de ma chère Anne Sophie, qui a permis ce riche programme. Un merci particulier à Monsieur Claude MARTIN, sociologue et directeur de recherche émérite au CNRS qui nous fait l'honneur d'introduire nos rencontres et qui sera avec nous jusqu'à vendredi midi, en qualité de grand témoin, pour assurer les conclusions de nos travaux. Enfin, tous mes remerciements à l'ensemble des institutions et des intervenants qui ont répondu présents et que nous aurons plaisir d'accueillir durant ces deux jours.

Un beau programme nous attend, avec des interventions diverses et variées qui seront riches et fructueuses, comme chaque année.

Parentalité et politiques familiales

L'un des objectifs de nos traditionnelles rencontres et de nous permettre de prendre de la hauteur sur des sujets transversaux pouvant faire sens dans notre action au quotidien et nous ouvrir à des perspectives d'évolution des politiques sociales. La thématique de nos travaux cette année en est le reflet. En effet, LA PARENTALITE et LES POLI-

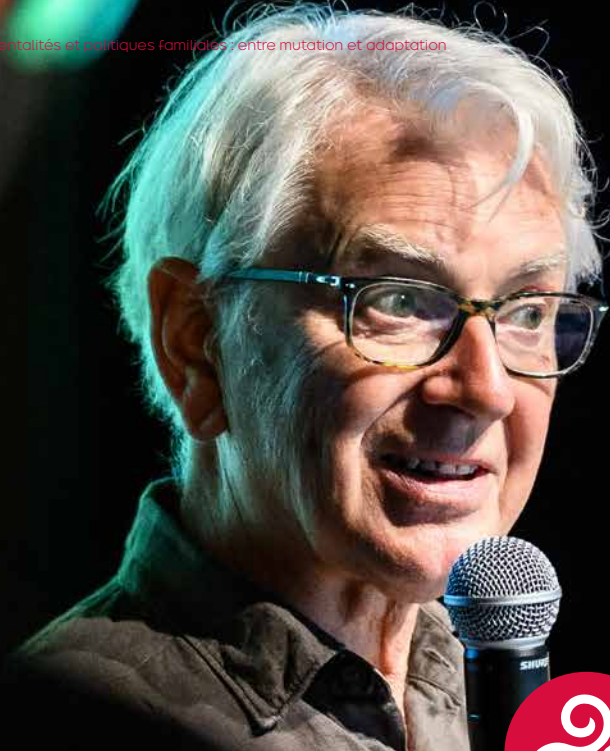
TIQUES FAMILIALES représentent de sérieux défis pour nos établissements et services.

L'enfant est au cœur des préoccupations des politiques publiques, en tant que citoyen à part entière mais aussi en tant que futur décideur et acteur de son territoire. Autour de l'enfant, les professionnels, les proches et le réseau amical jouent un rôle primordial. Chacun de ces rôles est fongible et peut varier en fonction des événements, heureux et malheureux de la vie. De la parentalité éducative à la diversification des modèles familiaux, aujourd'hui la société nous amène à aborder la mission parentale sous différentes formes et à en mesurer ses limites, organisationnelles et financières.

Qui plus est, à l'aune de ses 20 ans, il nous paraissait important d'aborder la loi handicap, de pouvoir en mesurer les conséquences, les avancées et relayer auprès des institutions les nécessaires poursuites du travail engagé et restant à faire. Enfin, une table ronde, autour du rôle de l'aidant faisait sens pour clôturer notre programme. Elle nous permettra d'aborder le fameux statut de l'aidant et son articulation entre vie privée et vie professionnelle pour cette « génération sandwich ».

Vous avez constaté quelques nouveautés dans notre programme, le théâtre forum d'hier après-midi, le temps d'échange avec les adhérents, si importants pour vous donner « envie d'avoir envie » et bien d'autres surprises lors de la soirée de gala qui ponctueront nos journées qui, je n'en doute aucunement, seront vives, bienveillantes, ponctuées de moments studieux, mais aussi, comme toujours de moments conviviaux tels que nous les apprécions.

Bon travaux et merci de votre confiance et de votre présence.



Conférence plénière

**Familles en transition,
parentalités sous pression :
quels repères et quelles
politiques pour demain ?**

vous trouverez ci-après les idées forces relevées des échanges intervenus lors de cette conférence plénière que vous pourrez écouter en intégralité (soit en scannant le QR Code ou en cliquant sur le lien suivant)

<https://drive.google.com/drive/folders/1E9jmhLxErxstDRt1nw75tMntMN1ljfLq?usp=sharing>



Claude MARTIN
Sociologue,
Directeur de recherche
émérite au CNRS

Avec le
partenariat du :



La famille change parce que tout change autour d'elle. Telle est en substance l'idée que défendait Emile Durkheim dans son cours d'introduction à la sociologie de la famille à la fin du 19^e siècle. Cette perspective permet de changer l'angle d'analyse qui prédomine trop souvent en proposant de chercher à l'intérieur de la famille et des échanges entre ses protagonistes la cause de ses

propres transformations, alors que pour saisir ce qui modèle les vies familiales, il faut se tourner vers les conditions dans lesquelles elles se déploient : conditions de vie, d'habitat, de travail et d'emploi, d'horaires de travail, d'environnement matériel et immatériel, comme l'environnement normatif.

Prendre la mesure des changements familiaux consiste le plus souvent à suivre les évolutions d'un certain nombre d'indicateurs démographiques à propos de la fécondi-

té, de la nuptialité, de la divortialité, de l'âge au mariage ou au premier enfant, etc. Quelques constats s'esquissent ainsi : la fécondité diminue, mais elle diminue moins dans les pays qui ont développé des services d'accueil de la petite enfance et qui ont facilité un meilleur partage du travail de *care* entre les femmes et les hommes ; la conjugalité est de moins en moins un lien stable alors

de la « condition parentale », marquée aujourd'hui par la transformation des conditions de travail et d'emploi (plus de chômage, plus de travail précaire, plus de crainte du déclassement, plus de difficulté à articuler vie familiale et vie professionnelle). Dans ce contexte il est attendu de tous les parents qu'ils s'investissent sans compter dans leur travail parental, ce que les an-

en vient parallèlement à considérer qu'ils sont à la fois responsables de la réussite et du bien-être de leurs enfants mais aussi de leurs échecs ou de leurs problèmes. Un véritable « déterminisme parental », comme le propose Frank Furedi, un sociologue britannique.

L'enjeu du bien-être des enfants est devenu un des défis les plus mis en avant depuis quelques décennies à l'échelle internationale. Dans les enquêtes qui documentent le bien-être subjectif des enfants et des adolescents, la France est dans une position problématique. Non seulement de nombreux pays craignent une véritable épidémie du mal-être des enfants et des adolescents, mais en France, elle se traduit aussi par une sous-performance au plan des résultats scolaires, surtout si l'on tient compte du niveau d'investissement dans les politiques éducatives (voir les résultats aux enquêtes PISA de l'OCDE).

C'est dans ce contexte qu'est apparue la notion de parentalité et

« Le travail de socialisation ne se résume pas à la socialisation primaire des parents car beaucoup d'autres adultes et institutions y contribuent. »

que le lien parental est fortement valorisé ; les désunions plus fréquentes dans tous les milieux sociaux accentuent les inégalités sociales et les inégalités de genre ; les liens familiaux sont revendiqués par les individus qui s'en trouvent écartés, comme les couples de même sexe.

Ces indicateurs dessinent une série de défis pour la famille qui vient. Le premier défi renvoie à la nécessité de faire évoluer le contrat entre les genres. Avec l'augmentation du taux d'emploi des femmes, c'est non seulement l'égalité salariale qui est nécessaire, mais aussi une répartition plus égale du travail de reproduction (travail domestique et travail de *care*) entre les hommes et les femmes qui est nécessaire, au risque de conséquences en termes de tensions conjugales, mais aussi en termes d'actualisation du désir d'enfants. Un deuxième défi concerne le contrat entre les générations, compte tenu du fait que les groupes d'âge les plus précaires sont aujourd'hui les jeunes et non plus les personnes âgées. Un troisième défi renvoie à l'accompagnement des transitions d'âge : entrée dans l'âge adulte et passage à l'âge de la perte d'autonomie appellent des politiques publiques ambiguës, ce qui est encore très loin d'être le cas.

Un autre défi concerne l'évolution

glophones qualifiant d'*intensive parenting* ou de parentalité intensive. Le travail de socialisation primaire qu'ils assurent est considéré comme le principal déterminant du bien-être, mais aussi de la réussite de leur progéniture. Cette responsabilité parentale, lorsqu'elle ne tient



pas compte précisément des conditions dans lesquelles les parents exercent leur propre rôle, conduit à une sur-responsabilisation qui peut aller jusqu'à une culpabilisation des parents. En mettant ainsi l'accent sur leurs responsabilités, on

l'enjeu de développer des mesures de soutien à la parentalité. Si l'idée d'éduquer les parents à leur propre rôle est loin d'être nouvelle, elle a pris depuis une trentaine d'années de nouveaux accents. En effet, depuis le tournant du 19^e au 20^e siècle

et tout au long du 20^e, des experts et les pouvoirs publics ont défendu cette nécessité d'éduquer les mères à leur propre rôle (et non des parents). Médecins (obstétriciens, pédiatres, pédopsychiatres) et hauts fonctionnaires ont combiné leurs savoirs et leurs efforts dans de nombreux pays (USA, Royaume-Uni, Allemagne, France, Belgique, etc.) pour défendre une véritable politique publique pour faire face aux enjeux majeurs pour l'époque qu'étaient aussi bien la lutte contre la mortalité infantile (santé publique), contre la misère des enfants dans les ménages pauvres (politiques sociales), mais aussi contre les mauvais traitements parentaux (justice). Ce sont progressivement imposées des « sciences de l'enfant » (Child sciences) qui ont fourni les savoirs pertinents pour définir de bonnes pratiques parentales. L'entre-deux-Guerres a été propice à ces développements. Pour ne prendre qu'un exemple en France, la création en 1929 de la première « école des parents » sous l'impulsion de la très conservatrice Mme Vérine, qui sera également la plume du chapitre consacrée à la famille dans l'ouvrage développant le programme politique de la Révolution nationale du Maréchal Pétain.

Après-guerre, le conseil aux mères est devenu un véritable marché avec un grand nombre de succès de librairie comme ceux de Benjamin Spock (1903-1998), Thomas Brazelton (1918-2018), Laurence Pernoud (1918-2009), Françoise Dolto (1908-1988), sans oublier le développement de la pensée positive et ses nombreux avatars (éducation et parentalité positives) et jusqu'au marché du coaching parental contemporain.

Ces développements dessinent une certaine vision de ce qui est attendu des parents : en faire les consommateurs de ce marché, des apprentis-experts en quête de bonnes pratiques pour garantir de bonnes performances, des parents-experts en bon investissement parental. Mais le revers de cette médaille a également été de générer une sorte

de double-bind faisant des parents les responsables des réussites comme des échecs de leur progéniture, des consommateurs fébriles et inquiets de ce marché du conseil, des coupables tout désignés en cas de drames.

Le succès de la thématique « parentalité » est aussi le résultat d'un ensemble de recommandations internationales en provenance aussi bien des institutions européennes (Conseil de l'Europe, Commission européenne), d'institutions internationales comme l'UNICEF ou l'OCDE. D'où le développement depuis une trentaine d'années de politiques publiques émergentes, plus ou moins publiques (articulant initiatives associatives ; offres marchandes et mesures publiques) de soutien à la parentalité. Au fil de leur structuration au sein des politiques familiales, mais aussi des orientations des gouvernements successifs et des faits divers, ces mesures en direction des parents témoignent d'une tension entre l'universalisme (soutenir tous les parents) et le ciblage (concentrer les efforts sur les parents à problème), entre

« À force de dramatisation, les parents sont littéralement pris en tenaille, balancés d'un conseil à l'autre, tenus d'être en veille perpétuelle sur ce qui se trame chez leur enfant, mais aussi suspectés d'être de mauvais parents. »

la promotion et le contrôle, entre l'empowerment des parents et leur sanction.

Le poids de la médiatisation de ces questions de parentalité est aisément repérable. Il ne se passe guère de mois sans que surgissent comme un marronnier pour journalistes un sujet parentalité. Ainsi en est-il de la controverse entre les tenants du « time-out » ou de l'envoi de son enfant dans sa chambre et ceux qui, au contraire, y voit l'expression d'un premier niveau de la violence ordinaire qui de la punition à la violence physique dévaste le développe-



ment de l'enfant, y compris le développement cérébral. Et c'est bien entendu sans compter avec les débats, prises de position et décisions politiques qui suivent des faits divers dramatiques qui mettent en cause la santé psychique des enfants et la responsabilité des parents (comme dans la série « adolescence » où des parents restent avec leur culpabilité face au meurtre perpétré par leur fils sous l'influence de messages masculinistes toxiques sur les réseaux sociaux ; série proposée

comme support pédagogique par la ministre de l'Éducation en juin 2025 ; ou la mise en cause de l'irresponsabilité des parents d'enfants mineurs impliqués dans les émeutes suite au meurtre du jeune Nahel, dont une majorité d'enfants élevés par leur mère seule).

À force de dramatisation, les parents sont littéralement pris en tenaille, balancés d'un conseil à l'autre, tenus d'être en veille perpétuelle sur ce qui se trame chez leur enfant, mais aussi suspecté d'être de mauvais parents. Ce climat qui combine la peur du futur, l'inquié-



tude sur l'avenir de ses enfants, la perte de confiance dans les autres adultes, le sentiment de n'être jamais à la hauteur, le double-bind de la parentalité (entre n'en faire pas assez et en faire trop comme dans le cas des parents hélicoptères), devrait nous inciter à baisser la pression, à reprendre nos esprits, à mieux tenir compte des écarts dans ce que l'on propose d'appeler la « condition parentale », autrement

dit les inégalités de ces conditions mais aussi les écarts entre différentes « cultures de parentalité », qui varient au fil des générations (on n'était pas parent hier comme on l'est aujourd'hui), mais aussi en fonction des classes sociales et des trajectoires migratoires. Comprendre ces variations pourrait nous conduire à plus de modestie (sur le plan des recommandations pratiques), mais aussi plus d'ambitions, en faisant de ces questions des enjeux collectifs et non individuels ou comportementaux. Le travail de socialisation ne se résume pas à la socialisation primaire des parents car beaucoup d'autres adultes et institutions y contribuent, d'où cette composante majeure qui implique toute une génération d'adultes dans ce travail de socialisation et non les seules interactions entre parents et enfants. En outre le travail de socialisation implique toujours l'articulation entre ce que cherche à transmettre une génération et ce qu'elle admet ne plus être adapté au monde qui vient, autrement dit une interaction

cruciale entre ce qui se transmet et ce qu'il faut abandonner.

Pour conclure, nos recommandations seraient donc à la fois de mieux tenir compte de la condition parentale ; de privilégier la collectivisation sur l'individualisation du problème et se dévier d'un modèle strictement comportemental ; d'éviter de définir leur rôle à la place des parents ; de ne pas se limiter à l'enjeu des premières années (les 1 000 premiers jours) pour tenir compte de l'enjeu de l'adolescence et du passage à l'âge adulte ; de se défier de l'écueil de la preuve garantie par l'expert sur la base de travaux et de programmes qui décontextualisent le problème ; d'intervenir auprès des parents sans leur donner la sensation qu'ils sont ciblés, voire suspectés de ne pas bien faire. Ceci permettrait de toucher des parents qui n'ont pas recours aux services qu'on leur propose, car ils ont la sensation que ce recours s'apparente à un aveu de faiblesse ou pire renforce l'idée qu'ils sont suspectés d'être incapables d'assumer leur rôle. Tout un programme.

Le référent des collectivités et des acteurs qui travaillent pour l'intérêt général

SPQR Conseil accompagne les collectivités territoriales, associations et établissements publics dans la gestion, la transformation et la stratégie de leurs organisations, en s'appuyant sur une expertise pluridisciplinaire éprouvée et une présence terrain à la fois nationale et internationale.

**Nos équipes sont
au cœur de vos
missions**



GRUPE
SPQR
CONSEIL

AUDACE & SOLIDITÉ

LYON

33, rue François Garcin
69003 Lyon

PARIS

10-14, rue Audubon
75012 Paris

+33 (0)4 72 64 26 60

contact@spqr-conseil.fr

www.spqr-conseil.fr



Table ronde 1

Parentalités et politiques d'action sociale : leviers et synergies au service des politiques familiales

Céline MARC

Directrice du département
enfance, jeunesse et
parentalités - CNAF

Jean-Baptiste FROSSARD

Ministère des Solidarités -
Directeur de projet service
public petite enfance -
Secrétaire général du
comité de la filière petite
enfance

Patrice PERSON

Adjoint à la cohésion
sociale
Vice-président du CCAS
de Pleyben
Président UDCCAS29

A

Après l'institutionnalisation de la branche famille en 1945, la politique familiale a connu de nombreuses évolutions tant structurelles que organisationnelles. Les années 2000 et 2010 marquent l'amorce d'un renouvellement des approches et fondements autour de 3 objectifs : le soutien dans l'accueil des enfants, l'accompagnement des évolutions familiales par un soutien à la parentalité, la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Toujours d'actualité, ces enjeux restent des axes majeurs pour les collectivités territoriales mais leurs mises en œuvre restent fragiles.

En effet, certaines structures ne peuvent survivre et rester accessibles à tous, sans soutien financier parfois important des collectivités

territoriales.

En outre, les évolutions réglementaires obligent les collectivités territoriales à repenser et adapter leurs politiques de soutien à la parentalité dans un cadre de plus en plus normé (CTG, service public petite enfance, etc.) et toujours plus contraint financièrement.

En conséquence, le portage des structures par le service public est-il encore possible ?

Enfin, dans un contexte d'évolution sociétale des modèles parentaux et d'une augmentation des publics empêchés, les collectivités territoriales se dirigent-elles vers une généralisation de la création d'aides spécifiques aux publics (familles monoparentales, handicap reconnu, etc.) et d'adaptation de leurs barèmes (prise en compte ou non des pensions alimentaires, de l'AEEH, etc.).

vous trouverez ci-après les idées forces relevées des échanges intervenus lors de cette table-ronde que vous pourrez écouter en intégralité (soit en scannant le QR Code ou en cliquant sur le lien suivant)
<https://drive.google.com/drive/folders/1E9jmhLxErxstDRtlnw75tMntMN1ljfLq?usp=sharing>



1. Contexte et enjeux

Les transformations sociales (re-compositions, monoparentalité, isolement, handicap, migrations, précarité) bouleversent les trajectoires familiales. Elles appellent des politiques plus inclusives, souples et concertées. Parallèlement, la contractualisation et l'exigence de résultats transforment l'action sociale dans un contexte budgétaire contraint.

2. Évolution des attentes des familles

- **CNAF** : passage d'une logique de prestations à une approche de projets territoriaux, en partenariat avec collectivités et associations.
- **Attentes prioritaires** : lisibilité des dispositifs, proximité, continuité, soutien individualisé.
- **Outils** : lieux ressources (maisons des parents, LAEP), conventions territoriales globales (CTG) pour structurer et coordonner l'offre.

3. Témoignages de terrain

- **Échelle locale (Plébin, Finistère)** :
 - Besoins de conciliation vie professionnelle/vie familiale (horaires atypiques, mobilité limitée).
 - Coût des modes de garde, fragilité économique.
 - Rôle des CCAS : aides extra-légales, mutualisation intercommunale, innovation (gardes atypiques).

4. Réponses institutionnelles

- **Service public de la petite enfance (SPPE, 2025)** :
 - Universaliser l'accès à l'accueil des moins de 3 ans.
 - Assurer un continuum périnatalité → école maternelle.
 - Faire des structures d'accueil des lieux de soutien parental.
 - Réduire les inégalités de re-

cours, notamment pour familles monoparentales et précaires.

5. Innovations et expérimentations

- **CNAF** :
 - Accompagnement parental individualisé.
 - Conseil conjugal et familial.
 - Élargissement des LAEP pour la socialisation des 2-3 ans.
 - Valorisation du "répit parental" (accueils collectifs, aide à domicile).
- **Collectivités** : adaptation souple des barèmes d'aides pour éviter le non-recours.

6. Gouvernance et financement

- **CTG** : outil central de co-construction entre CAF, collectivités, ARS, Éducation nationale, associations.
- **Avantages** : diagnostic partagé, articulation entre national et local, meilleure visibilité des projets.
- **Limites** : complexité de la mise en œuvre, moyens financiers jugés insuffisants, notamment pour les petites communes.
- **Financement** : nécessité d'hybrider (CAF, départements, État, fonds privés) et de mutualiser les ressources.

7. Défis structurels

- 1. Agilité territoriale** : concilier contractualisation nationale et hétérogénéité locale.
- 2. Accessibilité** : mieux informer les familles fragiles ou isolées.
- 3. Attractivité des métiers** :
 - Revalorisations salariales (bonus attractivité).
 - Nouveaux diplômes intégrant le soutien à la parentalité.
 - Sensibilisation accrue via France Travail et Éducation nationale.

8. Conclusion

L'adaptation des politiques familiales aux nouvelles parentalités exige une approche **systémique et partenariale** :

- universaliste mais différenciée,
 - préventive et de proximité,
 - fondée sur la coopération entre État, CNAF, collectivités et acteurs associatifs.
- L'innovation sociale, la souplesse territoriale et la prise en compte des besoins concrets (mobilité, coût, isolement) sont essentielles pour garantir l'équité et renforcer la cohésion familiale et sociale.



Table ronde 2

2005 - 2025 : Évolution des paradigmes autour du handicap et de l'accompagnement des familles

Xavier CAILL
Coordinateur
Départemental du Pôle
Ressources Handicap du
Finistère

Christel PRADO
Conseillère du CESE
(2010-2015) et Présidente
de l'Unapel (2010-2016)

Mélodie SALUADO
Parent témoinant



Le rapport 2024 de la DREES souligne l'absence de définition unique du handicap et de méthode consensuelle pour le dénombrer, rendant cette question complexe, surtout lorsqu'elle est liée à la parentalité.

La loi handicap de 2005 est venue changer le paradigme de la vision du handicap en se centrant sur la personne et son besoin de compensation.

C'est désormais à la société de compenser le handicap et non à la personne elle-même.

Cette loi a sensibilisé politiquement et apporté des moyens financiers aux familles, bien que des progrès restent à faire. Quel bilan en tirer 20 ans après ? Que ce soit concernant l'investissement des collectivités dans le soutien à l'inclusion ou l'accès aux droits qu'en terme d'accompagnement des professionnels et des familles ?

vous trouverez ci-après les idées forces relevées des échanges intervenus lors de cette table-ronde que vous pourrez écouter en intégralité (soit en scannant le QR Code ou en cliquant sur le lien suivant)
<https://drive.google.com/drive/folders/1E9jmhLxErxstDRtlnw75tMntMN1ljfLq?usp=sharing>



1. Contexte et objectifs de la loi de 2005

- La loi visait à compenser les conséquences du handicap par une logique inclusive, en rendant tout accessible à tous, au-delà d'une simple approche physique (béton, bitume).
- L'objectif était que chaque citoyen puisse exercer pleinement sa citoyenneté en intégrant toutes les formes de handicap (sensoriel, physique, visuel, etc.).
- Plus l'autonomie est développée, moins les compensations sont nécessaires.
- Malgré des progrès, des lourdeurs administratives, ruptures de parcours, épuisement des aidants et besoin accru de coopération persistent.

2. Évolutions constatées depuis 2005

- Progression notable de l'inclusion des enfants handicapés dans les écoles ordinaires entre 2005 et 2010.
- Importance de former les enseignants scolaires pour un accueil adapté.
- Les Points Ressources Handicap (PRH) ont favorisé les initiatives de coopération et les groupes de parole entre parents et professionnels, apportant du répit aux familles.
- Proposition d'utiliser des établissements scolaires fermés pour y créer des unités inclusives, offrant ainsi des lieux d'accueil dignes pour tous.

3. Témoignage sur le parcours des familles

- La réussite de l'accompagnement repose souvent sur la qualité humaine et la bienveillance.
- La prise en charge précoce permet une insertion progressive en milieu ordinaire.

- Parcours souvent semés d'obstacles administratifs et organisationnels.
- Conseil important : ne pas hésiter à changer de structure si elle ne répond pas aux besoins de l'enfant.
- Priorité collective : le bien-être de l'enfant, sans culpabilisation des familles.

4. Impacts de la désinstitutionnalisation

- Augmentation des accueils en établissements médico-sociaux (ESMS) et en milieu ouvert (MO).
- Les accueils en milieu ouvert ne sont pas toujours adaptés, avec des besoins sociaux non satisfaits.
- Le manque de moyens entraîne une baisse de la qualité des accompagnements.
- Nécessité de co-construire des dispositifs avec les personnes concernées.
- Critique du « tout numérique » dans les situations spécifiques : la communication directe reste indispensable.
- Expériences réussies pour fluidifier les parcours : numéros uniques, chartes de fonctionnement, coordination locale.
- Malgré ces avancées, il existe encore des freins liés à un manque d'engagement solidaire.

5. Place des familles et des associations

- Les familles font face à un manque de temps, au découragement et à la complexité administrative.
- Leur rôle est crucial via les associations structurées qui représentent leurs intérêts collectivement.
- Importance de leur présence dans les instances décisionnelles et techniques.
- Renforcement de la place des familles dans les démarches judi-

ciaires pour défendre les droits des enfants et des parents.

- Les associations jouent un rôle d'accompagnement et de sensibilisation collective.

6. Conclusions et perspectives

- Les grandes fédérations doivent-elles faire évoluer leur plaidoyer ? Réponse : Oui, elles doivent soutenir le droit commun pour garantir une équité de traitement.
- Nécessité de poursuivre les efforts pour une inclusion globale et systématique, en tenant compte de tous les types de handicap et des réalités humaines.

Remise des prix *des AMIs 2025*

Jeudi 19 juin 2025

vous trouverez ci-après la remise des prix des AMIs 2025 des 48^{es} rencontres que vous pourrez écouter en intégralité (soit en scannant le QR Code ou en cliquant sur le lien suivant)

<https://drive.google.com/drive/folders/1E9jmhLxErxstDRt1nw75tMntMN1ljfLq?usp=sharing>



Avec le dispositif des AMIs, l'ACTAS et ses partenaires Acceo/Tadeo ; EDF le Groupe La Poste et Up-Coop (Groupe Up) (mettre le lien vers leur site en surbrillance) sont fiers de valoriser les actions des acteurs de proximité qui «vont vers» et s'adressent à celles et ceux qui en sont et seront bénéficiaires. Un objectif commun : soutenir l'émergence d'actions ambitieuses, de projets expérimentaux et modélisables en matière d'intervention sociale de proximité. Une édition 2025 riche dans sa diversité, son contenu, et objet d'échanges nourris comme prometteurs. Les dossiers présentés étaient tous de qualité, avec des projets porteurs et inclusifs. Nous remercions l'ensemble des adhérents des structures ayant déposé au total **17 projets** ainsi que les membres du jury qui s'étaient réunis le vendredi 5 juin 2025.

Pour cette édition 2025, 4 thématiques pour 4 dotations de 5 000 € ont été proposées :

- Sensibiliser, former le personnel à l'accueil du public avec des besoins spécifiques - perte d'autonomie, porteurs de handicap moteur, sensoriel, mental ou psychique, soutenu par **ACCIO-TADEO** pour un montant de 5 000 € ;
- Conduire une action de lutte contre la précarité énergétique, soutenu par **EDF** pour un montant de 5 000 € ;
- Favoriser, accompagner le bien vieillir à domicile, soutenu par Le **Groupe La Poste** pour un montant de 5 000 € ;
- Combattre l'insécurité alimentaire en favorisant une alimentation plus durable, soutenu par **UpCoop (Groupe Up)** pour un montant de 5 000 €.



« Sensibiliser, former le personnel à l'accueil du public avec des besoins spécifiques - perte d'autonomie, porteurs de handicap moteur, sensoriel, mental ou psychique »

doté par **ACCEO-TADEO**, dont le prix a été remis par Nadège BOURC'HIS, Responsable développement.

LAURÉAT : Le CCAS de Roubaix pour le projet « Faciliter l'accès des personnes concernées par des troubles psychiques à l'activité physique » dont le prix a été reçu par Séverine SOETAERT, Directrice Générale du CCAS de Roubaix.
Contact dossier : cstragier@ccas-roubaix.fr

Contexte

Le projet répond au besoin identifié par des professionnels de l'agglomération roubaisienne. Le constat est que ce public a du mal à trouver des activités physiques adaptées, à s'y intégrer, et à maintenir sa motivation, ce qui mène à l'isolement.

Objectifs et population cible

- Le projet vise à améliorer l'accès à l'activité physique pour les personnes avec des troubles psychiques.
- Proposer des séances d'activité physique adaptées chaque mercredi matin à partir de septembre 2025.
- Objectif général : améliorer le bien-être et l'inclusion sociale des participants.
- Sensibiliser les éducateurs et encourager la pratique de l'activité physique.
- Cible : personnes de 16 ans et plus avec des troubles psychiques.
- Environ 15 participants par créneau, avec un accompagnement professionnel.

Mise en œuvre

- Le projet se déroulera de septembre 2025 à fin juin 2026. Il proposera des séances d'activité physique tous les mercredis matin. Deux créneaux d'une heure seront proposés pour s'adapter aux différents besoins et conditions physiques : un créneau « remise en forme » à rythme doux et un autre « sport collectif / multisport » à rythme plus intense.



- Formation des éducateurs sportifs et professionnels impliqués dans le projet.
- Le projet sera évalué et ajusté en fonction des retours des participants.

Partenariats

- CCAS de Roubaix (CLSM de l'agglomération roubaisienne) : pilote et coordonnateur.
- Service des sports de la Ville de Roubaix : partenaire opérationnel fournissant les éducateurs sportifs et la salle.
- EPSM Agglomération Lilloise et CH de Roubaix : partenaires opérationnels et experts sur les troubles psychiques, ils participent aux réunions et mobilisent leur public.
- CREHPSY : partenaire expert qui fournira des formations aux professionnels.
- CHRS Agora, GEM La Pause, et Association Ensemble Autrement : partenaires opérationnels qui mobiliseront leur public et les accompagneront.
- Les personnes concernées par des troubles psychiques seront également impliquées dans la co-construction du projet.

Gouvernance et suivi

La gouvernance du projet sera assurée par un groupe de travail qui se réunira régulièrement. Un comité de pilotage est également prévu pour faire le bilan de l'action à la fin du premier semestre 2026.

Un projet transversal et de santé qui a conquis le jury !



« Conduire une action de lutte contre la précarité énergétique »

doté par **EDF**, dont le prix a été remis par Nathalie DOUZIECH, Responsable partenariats nationaux EDF - Lutte contre la précarité énergétique.

LAURÉAT : Le CCAS d'Amiens, le projet « Énergie & Vous – Vers une médiation énergétique par les pairs », dont le prix a été reçu par Catherine GIRARD, Directrice Cohésion Sociale et CCAS d'Amiens

Contact dossier : c.girard@amiens-metropole.com

Contexte

Le projet répond à une situation alarmante à Amiens où 26% de la population vit sous le seuil de pauvreté, contre 12% au niveau national. Le coût de l'énergie, exacerbé par une forte inflation et un parc immobilier vieillissant, a lourdement pesé sur les ménages les plus vulnérables. En 2024, le CCAS a constaté une augmentation de 97% des demandes d'aides financières pour l'énergie par rapport à l'année précédente.

Objectifs

- Identifier les ménages en situation de précarité énergétique.
- Créer un réseau de « pairs accompagnants » formés.
- Réduire le non-recours aux aides existantes.
- Promouvoir les écogestes *via* des actions concrètes.

Mise en œuvre

Le CCAS prévoit de former 6 à 10 «pairs accompagnants énergie» pour organiser des ateliers collectifs et des visites à domicile. L'objectif est d'atteindre 300 familles en un an et d'en accompagner 90 à 100.



Partenariats

- **EDF** : en tant qu'expert technique pour la formation et la conception d'outils pédagogiques.
- **La Conciergerie Solidaire du CCAS** : pour la constitution et le suivi du groupe de «pairs accompagnants».
- **Les conseillers sociaux et les Centres sociaux** : pour le repérage des publics et l'appui logistique.
- **L'association APREMIS et SOLIHA** : pour des expertises et diagnostics énergétiques.

Un projet fédérateur qui a conquis le jury !



« Favoriser, accompagner le bien vieillir à domicile »

doté par le **Groupe La Poste**, dont le prix a été remis par Adeline GOGÉ-LEFAIVRE, Directrice Marketing et Développement | Expert Secteur Public Local | Smartcity.

LAURÉAT : Le CCAS de Charleville-Mézières, pour le projet « Des promenades en triporteur pour des personnes âgées isolées vivant à leur domicile », dont le prix a été reçu par Grégory TRUONG, Directeur du CCAS de Charleville-Mézières

Contact dossier :
marie.thome@ccas-charlevillemezieres.fr

Contexte

- L'isolement social peut avoir des impacts physiques et psychologiques négatifs, notamment une accélération de la perte d'autonomie, la dépression et le suicide Favoriser le bien vieillir à domicile par des promenades en triporteur pour les personnes âgées isolées - activités en plein air. .
- L'isolement social des personnes âgées a des conséquences graves sur leur bien-être, et le CCAS a déjà mis en place un service de visites de courtoisie pour lutter contre cet isolement.

Objectifs et population cible

- combattre l'isolement social des personnes âgées à domicile, à favoriser leur bien-être et à renforcer le lien social et des activités en plein air en proposant des promenades régulières en triporteur électrique.
- Le public cible est constitué de personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile et en situation d'isolement.
- Les sorties seront proposées par les agents de courtoisie et pourront inclure des seniors plus actifs des clubs pour favoriser les interactions.



Mise en œuvre et suivi

- Les agents de lien social organiseront les sorties, avec des points de rendez-vous dans les clubs seniors.
- Les sorties se dérouleront deux fois par semaine, avec un objectif de 4 personnes par sortie.
- Le CCAS collaborera avec l'association Ma Ville à Vélo pour la mise en œuvre de ce projet.
- Un suivi mensuel sera effectué pour évaluer l'implication des seniors et ajuster les trajets en fonction des événements locaux.
- Les résultats seront mesurés par le nombre de participants et l'impact sur le lien social.

Partenariats

- Le projet bénéficiera du soutien financier d'AG2R LA Mondiale et de Malakoff Humanis, ainsi que de l'implication de jeunes du Conseil Municipal.

Évaluation et valorisation

- L'évaluation du projet se fera par des indicateurs de suivi, des retours d'expérience et des événements festifs trimestriels.
- La communication autour du projet inclura des articles dans la gazette municipale, des publications sur les réseaux sociaux et des reportages dans la presse locale.

**Un projet proximité et d'inclusion
qui a conquis le jury !**



« Combattre l'insécurité alimentaire en favorisant une alimentation plus durable »

doté par **UpCoop (Groupe Up)**, dont le prix a été remis par David VERZEAUX, Directeur des ventes | Marché Secteur Public & Programmes Sociaux | Dispositifs RH & Population.

LAURÉAT : Le CCAS de MOUANS-SARTOUX, pour le projet « De la Terre à l'étagère » dont le prix a été reçu par Delphine GIRARD, Directrice CCAS de MOUANS-SARTOUX

Contact dossier :
delphine.girard@mouans-sartoux.net

Contexte

- Le projet vise à améliorer l'approvisionnement de l'épicerie sociale en légumes bio locaux, en recrutant un agent pour la régie agricole municipale.
- Il inclut des ateliers pédagogiques pour sensibiliser les bénéficiaires à l'agriculture et à l'alimentation saine.
- La durée du projet est d'un an, avec un objectif de production de 2,5 tonnes de légumes.

Objectifs et population cible

- Les objectifs incluent la création d'un circuit court pour une alimentation de qualité, la sensibilisation à une meilleure alimentation, et la lutte contre le chômage.
- L'épicerie sociale cible toute personne en situation de précarité, avec une attention particulière aux familles monoparentales et aux jeunes.



Mise en œuvre et suivi

- Le projet se déroulera en trois phases : recrutement, maraîchage, et mise en vente.
- Un comité de pilotage sera établi pour suivre l'avancement, avec des réunions mensuelles pour évaluer les progrès.

Évaluation et valorisation

- L'évaluation se fera par des retours d'expérience des bénéficiaires et des ajustements en fonction des résultats.
- La valorisation du projet inclura des supports de communication variés pour informer le public et les partenaires.

**Un projet engagé et durable
qui a conquis le jury !**

Coup de cœur des AMI/s 2025

Comme chaque année, le jury a souhaité remettre un prix symbolique coup de cœur pour un projet, prouvant une fois de plus toute la qualité des actions menées par nos adhérents ! Ce prix spécial vise à mettre en lumière un projet particulièrement solidaire.

C'est le CCAS d'ANTIBES JUAN-Les-Pins pour son projet AMI « Prévention de la perte d'autonomie par le repérage des fragilités au moyen du programme ICOPE » qui a été distingué, dont le prix a été reçu par Nicolas NARDIN GUICHARD, Directeur Général du CCAS d'ANTIBES JUAN-Les-PINS

Contact dossier : L.boucraut@ccas-antibes.fr

Contexte

- 33,7 % de la population d'Antibes a plus de 60 ans.
- Volonté de s'éloigner d'un modèle de soins compensatoire pour adopter une approche proactive de prévention de la perte d'autonomie des seniors vivant à domicile.
- Utilisation d'outils numériques pour évaluer les capacités fonctionnelles des seniors.

Objectifs

- Repérer précocement les risques de perte d'autonomie - étape intermédiaire entre la pleine autonomie et la dépendance
- Former les professionnels à l'utilisation d'outils d'évaluation simples.
- Assurer une cartographie des acteurs mobilisables pour le soutien des seniors.



Mise en œuvre

- Démarche en quatre étapes : évaluation, dépistage, plan de soin, suivi personnalisé.
- Formation des professionnels pour la passation des tests ICOPE.
- Collaboration avec divers partenaires, y compris le Centre Hospitalier d'Antibes.

Évaluation et Suivi

- Évaluation basée sur les données recueillies via l'outil ICOPE MONITOR.
- Suivi des évaluations et réévaluations à 6 mois.
- Bilan intermédiaire prévu fin 2025 et bilan final en 2026.

**Un projet créatif,
collectif et solidaire qui
a conquis les cœurs !**

INFO :
reconduction du dispositif en 2026 ;
Vous pourrez bientôt candidater et devenir
un nouvel AMI de l'ACTAS et de
ses partenaires !



Table ronde 3

Devenir parent de son parent ou aidant de son enfant, enfant aidant, parent aidé : une redéfinition des rôles ?

Marina KOTLAREVSKY MAIA
Cheffe de projet stratégie
de territorialisation de
l'Association Française
des aidants

Sonia PAREUX
Cheffe de projet et
développement Pôle
Ressources Handicap 37
et Parent'ailes

Anne-Sophie QUÉRÉ
Cheffe de projet de
l'Association Ker'Aidants



En France, en 2021, 9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie, que cette personne vive dans le même logement ou ailleurs. Cette aide peut prendre la forme d'une aide aux activités de la vie quotidienne, d'un soutien moral ou, pour les adultes, d'un soutien financier. Ainsi, 8,8 millions d'adultes et 0,5 million de mineurs de 5 ans ou plus sont proches aidants, soit respectivement un sur six et un sur vingt d'entre eux. » (Études Drees 2023).

Pour autant, le statut d'aidant est encore insuffisamment pris en compte dans la société. Avec l'évolution démographique, la « géné-

ration sandwich », qui désigne les adultes d'âge moyen s'occupant à la fois de leurs parents âgés et de leurs enfants, fait face à un double défi.

Ce phénomène affecte les relations familiales et soulève des questions sur la conciliation entre vie professionnelle et familiale. Bien que les collectivités territoriales aient mis en place des dispositifs pour soutenir les personnes aidées, la reconnaissance et le soutien des aidants restent insuffisants.

Il est crucial de réfléchir à leur place dans la société. Après un état des lieux, nous verrons comment accompagner les aidants, notamment vers leur droit au répit et quelles actions existent en tant que managers pour soutenir les agents aidants.

vous trouverez ci-après les idées-forces relevées des échanges intervenus lors de cette table-ronde que vous pourrez écouter en intégralité (soit en scannant le QR Code ou en cliquant sur le lien suivant)
<https://drive.google.com/drive/folders/1E9jmhLxErxstDRtlnw75tMntMN1ljfLq?usp=sharing>



1. Contexte et enjeux de l'aidance

- **Rôle de l'aidant** : Souvent difficile à reconnaître (parent, enfant, frère/sœur...), car il se confond avec les liens familiaux ou affectifs.
- **Impact du diagnostic** : Bouleverse toute la famille, pas seulement la personne concernée.
- **Temporalités différentes** : Les attentes des aidants ne correspondent pas toujours aux délais de réponse des institutions.

2. Les aides au répit : pourquoi et pour qui ?

Objectifs :

- **Faire une pause** : Permettre à l'aidant de se ressourcer.
- **Prendre du temps pour soi** : Retrouver un équilibre personnel et social.
- **Souffler** : Sortir du quotidien des soins et des démarches administratives.

Dispositifs existants :

- **Associations** : Accompagnement dans les démarches, défense des droits, mise en réseau avec d'autres aidants.
- **Plateformes numériques** : Exemple : **Handi Pause** (services pour faciliter le répit).
- **Groupe de pairs** : Comme **JADE** (Jeunes Aidants Ensemble), pour les jeunes aidants.

3. Difficultés et obstacles

- **Lourdeurs administratives** : Démarches longues, complexes, parfois paradoxales.
- **Manque de lisibilité** : Offre de services peu identifiable, sigles incompris, silos administratifs.
- **Non-recours** : Beaucoup d'aidants ne connaissent pas leurs droits ou ne les font pas valoir.
- **Attractivité des métiers du care** : Secteur du handicap aussi concerné, besoin de valorisation et de formation.

4. Pistes d'amélioration

Pour les pouvoirs publics :

- **Simplifier les démarches** : Lutter contre la "techno-administration", coordonner les services.
- **Reconnaître le statut d'aidant** : Congés, droit au répit, assurance vieillesse, etc.
- **Sensibiliser les employeurs** : Adapter la vie professionnelle des aidants.

Pour les associations et initiatives citoyennes :

- **Partage d'expériences** : Créer des espaces d'échange entre aidants.
- **Innovation et duplication** : Essaimer les bonnes pratiques, expérimenter, accepter l'erreur.
- **Adapter l'offre** : Prendre en compte les rythmes de vie des aidants.

Exemples d'initiatives :

- **Handi Pause** : Plateforme numérique pour le répit.
- **JADE** : Soutien aux jeunes aidants.
- **Sensibilisation des employeurs** : Formations et informations en entreprise.

5. Conclusion et perspectives

- **L'aidance ne doit pas se substituer à l'action publique** : Les pouvoirs publics ont un rôle clé dans la protection des personnes vulnérables.
- **La solidarité et l'innovation** : Les initiatives citoyennes et associatives sont essentielles, mais doivent être soutenues et amplifiées.
- **Écouter les aidants** : Adapter les solutions à leurs besoins réels, en les interrogeant directement.



Retour sur les rencontres

vous trouverez ci-après les principaux points relevés des débats des 48^{es} rencontres que vous pourrez écouter en intégralité (soit en scannant le QR Code ou en cliquant sur le lien suivant)

<https://drive.google.com/drive/folders/1E9jmhLxErxstDRt1nw75tMntMN1ljfLq?usp=sharing>



Claude MARTIN
Sociologue,
Directeur de recherche
émérite au CNRS

● **Ambivalence des politiques sociales** : Il est important de souligner la tension constante entre une approche universaliste, qui cherche à soutenir tous les parents, et une logique de ciblage qui vise à aider les parents jugés «à problème». Cette ambivalence est souvent exacerbée par des faits divers qui incitent les pouvoirs publics à agir de manière ciblée, au détriment de l'approche universelle à long terme.

● **Attractivité des métiers du social** : Les débats ont mis en évidence le manque d'attractivité des métiers du secteur social, pourtant essentiels, comme en a témoigné la période de la COVID-19. Les personnes qui s'occupent des autres, comme les aidants, sont souvent considérées comme agissant par «naturel» ou par «amour», ce qui rend leur travail non reconnu et insuffisamment valorisé.

● **Le concept de «care»** : Les échanges ont abordé la notion de «care» (prendre soin), souvent reléguée à une sphère non politique et considérée comme «sirupeuse» ou «mielleuse», est au cœur de ces débats. Cette notion a une longue histoire politique, notamment avec le New Deal de Roosevelt en 1929, qui l'utilisait pour défendre le développement de la protection sociale. Le «care» est distinct de la «solidarité», qui est liée à une dette sociale et au fait de faire partie d'un même ensemble. Le «care» relève davantage de l'affection et de la préoccupation pour autrui.

● **Individualisation versus Universalité** : Un autre point clé a été la tension entre l'individualisation des réponses (le «sur-mesure») et les droits universels (le «prêt-à-porter»). De l'importance de maintenir un socle de droits universels, tout en

ajustant les réponses aux besoins individuels. Il a également abordé le concept de «propriété sociale» de Robert Castel, qui soutient que les droits sociaux sont nécessaires pour que les individus puissent «tenir debout tout seuls».

Quant aux concepts : ceux de «propriété sociale» de Robert Castel permettent d'expliquer que les individus ont besoin de socles de soutien (droits sociaux) pour faire face aux risques de la vie ; quand celui d'«investissement social» est souvent présenté comme un argument pour justifier les dépenses sociales.

● **Défis liés au handicap et à la santé mentale** : Il existe une complexité du secteur du handicap en raison de la grande diversité des situations. Le terme «autonomie» reste ambivalent, avec le risque de transformer l'autonomie en une injonction, qui omet l'interdépen-

dance des individus. La véritable autonomie ne signifie pas l'absence de besoin d'aide, mais plutôt un environnement qui la rend possible.

● **Le bien-être des jeunes** : Concernant la santé mentale des jeunes, une préoccupation majeure a été soulevée. Des enquêtes, comme celle de HBSC (Health Behavior of School Aged Children), montrent une dégradation du bien-être des jeunes en France, avec des chiffres alarmants, notamment chez les filles. Il est constaté une forte augmentation des plaintes psychologiques et somatiques entre 2018 et 2022, en grande partie due à la pandémie de COVID-19. Face à cette situation, une grande vigilance doit être notamment portée sur l'augmentation de l'utilisation des psychotropes en lien avec le manque de moyens et de personnel pour offrir une aide personnalisée.

L'innovation au service de vos territoires



Votre action sociale de demain

Sonar Prospectif



Les données de votre territoire en un clic

hublot

Agir au plus près des réalités sociales

Analyse des Besoins Sociaux (ABS)



MERCI



à nos partenaires et exposants







L'ACTAS REMERCIE SES PARTENAIRES



ET SES EXPOSANTS



Rendez-vous pour
les prochaines
rencontres les
**20, 21 et 22
mai 2026
à Arles**



Pour tout renseignement, inscriptions :
E-mail : rencontres@actas-asso.fr